

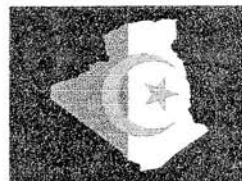
République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de  
la Recherche Scientifique

Ministère de l'Agriculture et des Ressources  
Hydrauliques

République Algérienne Démocratique et  
populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de  
la Recherche Scientifique



# Convention d'accord et d'accueil de chercheurs universitaires

*Entre:*

**L'Université Chadli Bendjedid El-Tarf, Algérie**

**Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie**

**Laboratoire de Recherche : "Biodiversité et Pollution des  
Ecosystèmes (BPE)"**

*Et*

**L'Institut Agronomique de Tunis, Tunisie (INAT)**

**Département des ressources animales, halieutiques et technologies agro-  
alimentaires**

**Groupe de recherche en océanographie et écologie du plancton**

## **Article 1 : Objet**

L'objet de cette convention vise à définir les modalités d'accueil des enseignant(e)s et doctorant(e)s dans les locaux respectifs des 2 parties, en l'occurrence, l'INAT (Tunis) l'Université Chadli Benjedid (El-Tarf) et ce dans le cadre d'une collaboration dans le domaine de la recherche scientifique.

Cette convention s'appuie sur l'Accord de coopération international conclu le **03 octobre 2013 à Skikda** entre 5 universités algériennes et 5 universités ou établissements tunisiens (5 + 5).

## **Article 2 : catégories des chercheurs**

### **- Enseignants doctorants :**

**M. Samar Mohamed Faouzi, enseignant chercheur membre du Laboratoire BPE**

Intitulé de la thèse :

- Etudes du modèle d'organisation spatiale du phytoplancton dans un lac d'eau douce (cas du lac Oubeira site Ramsar Park National d'El-kala Nord-Est Algérien)

**Mme Samar Nedjma née Larouci, enseignante chercheuse membre du Laboratoire BPE**

Intitulé de la thèse :

- Contribution à l'étude du modèle de distribution spatiale du phytoplancton du lac El mellah (Lagune de la Willaya El-tarf Nord-Est Algérien)

### **- Doctorant :**

**Mme Bouhadada Ratiba, doctorante rattachée au Laboratoire BPE**

Intitulé de la thèse :

- Isolement mise en culture et identification de certaines cyanobactéries

**- Mm Benabdesselam Amira, doctorante rattachée au Laboratoire BPE**

Intitulé de la thèse :

- Impact de l'utilisation en irrigation d'eaux chargées en cyanotoxine sur la diversité, la richesse de la pédofaune et la croissance de certaines cultures maraichères

### **Article 3 : Laboratoire d'accueil, ci-après dénommé**

**Groupe de Recherche en Océanographie et Ecologie du Plancton**  
(UR/13ES36)

Sis à :

L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE TUNISIE

TEL : +216/71 289 431/FAX: +216 71 799 391

- Nom, prénom et qualité du responsable de l'accueil

**Ons Kéfi - Daly Yahia : professeur en Océanographie et Ecologie du plancton**

-Thème des travaux de recherche et lien avec l'objet de la thèse :

- Etude taxinomique et écologique du plancton;
- Interactions facteurs environnementaux et plancton ;
- Pollution et Bio-indication;
- Analyse spatiale ;

S'engage à accueillir à temps partiel dans ses locaux les chercheurs portés dans l'article 2.

- Période d'accueil :

du .....au .....

Les frais de séjour sont à la charge exclusive de l'institution d'origine, à savoir :  
**l'Université Chadli Benjedid El-Tarf et le Laboratoire "Biodiversité et pollution des écosystèmes".**

## **Article 4 : Discipline**

- Le(a) doctorant(e), durant la période de son accueil, est soumis(e) aux règles de sécurité et au règlement intérieur de l'établissement d'accueil.
- En cas de comportement fautif, l'université contractante sera immédiatement informée.

## **Article 5 : Confidentialité**

Le(a) stagiaire est tenu(e) au secret : il (elle) s'engage à respecter la confidentialité de tous les documents et informations scientifiques (ou de toute autre nature) auxquels il (elle) aura accès, directement ou indirectement, pendant son activité au laboratoire. Il en est de même notamment pour tous les secrets de fabrication de matériels, de procédés ou d'inventions, susceptibles ou non d'être brevetables, ou protégeables par tout droit de propriété intellectuelle autre que le brevet.

Cette obligation de confidentialité prend effet à la date de signature du présent contrat, demeure en vigueur pour toute la durée de la présente convention.

## **Article 6 : Publication des résultats**

### **6.1 Publications :**

Tout projet de publication ou de divulgation portant sur des travaux effectués dans le laboratoire doit préalablement être soumis à l'accord écrit du directeur du laboratoire d'accueil dans le cas où ce dernier en est partie prenante. Ce dernier pourra demander la suppression ou la modification de certaines informations dont la divulgation serait de nature à porter préjudice à l'exploitation dans de bonnes conditions des travaux.

### **6.2 Résultats :**

Le(a) doctorant(e) pourra utiliser les résultats de ses travaux de recherche réalisés au laboratoire d'accueil dans le cadre de sa thèse. Ces résultats appartiendront conjointement au doctorant et au responsable du groupe de recherche du laboratoire d'accueil dans le cas où ce dernier en est partie prenante.



## **Article 7 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée de 02 années à compter de la date de signature.

Elle pourra être prolongée par accord des Parties matérialisé par la voie d'un avenant, lequel devra préciser l'objet de cette prolongation ainsi que les modalités de son exécution.

## **Article 8: Litiges**

En cas de litiges nés de l'interprétation ou de l'exécution de la présente, les parties devront rechercher, dans un esprit de coopération, une solution équitable.

## **Article 9 : Résiliation**

Elle peut être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties dans un délai compatible avec la durée des travaux préalablement engagés.

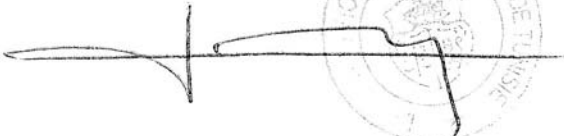
Pour quelque raison que ce soit, l'une où l'autre Partie s'engage à restituer l'intégralité des données et informations, qui lui aura été communiquée, sous quelque format que ce soit ou dont elle aura eu connaissance à l'occasion de a présente convention, ainsi que tout document, moyen, logiciel, outil et autres éléments mis à sa disposition

DATE :

DATE :

**Directeur de l'INA Tunis**

**Professeur Mahmoud  
Elyes Hamza**



A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it from the left, and a large, stylized loop on the right side.



**Recteur de l'Université  
Chadli Benjedid El-Tarf**

**Professeur Siab Rachid**



A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'R' followed by a long horizontal stroke.

